

Gerald THOMAS, *The Two Traditions. The Art of Storytelling Amongst French Newfoundlanders*, (Saint-Jean (T.-N.), Breakwater, « Canada's Atlantic Folklore-Folklife Series », 1993, 379 pages.)

Jean-Pierre Pichette

Volume 17, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1087477ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1087477ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pichette, J.-P. (1995). Compte rendu de [Gerald THOMAS, *The Two Traditions. The Art of Storytelling Amongst French Newfoundlanders*, (Saint-Jean (T.-N.), Breakwater, « Canada's Atlantic Folklore-Folklife Series », 1993, 379 pages.)]. *Ethnologies*, 17(1), 205–212. <https://doi.org/10.7202/1087477ar>

Gerald THOMAS, *The Two Traditions. The Art of Storytelling Amongst French Newfoundlanders*, (Saint-Jean (T.-N.), Breakwater, «Canada's Atlantic Folklore-Folklife Series», 1993, 379 pages.)

C'est manifestement sous le signe de l'ambiguïté que s'inscrit ce nouvel ouvrage, à tout le moins singulier, de Gerald Thomas. Admirable par la documentation orale inespérée que cette enquête auprès des Franco-Terre-Neuviens procure aux spécialistes du conte populaire et par le parti original de mettre en vedette les conteurs, ce livre est moins remarquable, non pas tant par son approche théorique, dite contextualiste, que par le grossissement indu de ses effets que l'auteur interprète en faveur de la théorie des deux traditions et applique même à la méthode de présentation des contes.

Subdivisée en 16 chapitres, cette étude pourrait aisément se partager en trois sections: d'abord, une exposition qui comprend, en plus de l'introduction, l'historique de la présence française sur la côte ouest de Terre-Neuve, appelée pour cette raison «côte française», (introduction et ch. 1, pp. 11-39); ensuite, l'énoncé de la théorie des deux traditions, l'une privée et l'autre publique, avec la présentation des conteurs retenus pour les illustrer (ch. 2 à 7, pp. 41-136); et finalement la transcription des contes qui font l'objet de la démonstration (ch. 8 à 13, pp. 137-358) suivie des appendices courants de la discipline (ch. 14 à 16, pp. 359-379). Quatre cartes aident le lecteur à situer géographiquement le groupe à l'étude et 13 photographies hors-texte (entre les pp. 88 et 89) le familiarisent avec les visages des conteurs franco-terre-neuviens.

À l'exception de quelques détails, comme l'ajout de photos nouvelles et l'indication du décès des trois informateurs, cette édition diffère assez peu de la première parue dix ans plus tôt sous le titre *Les Deux Traditions. Le Conte populaire chez les Franco-Terre-neuviens [sic]* (Montréal, Éditions Bellarmin, 1983, 479 pages). Il s'agit bien évidemment d'une traduction plutôt que d'une véritable révision. En dehors du remplacement des «Traductions françaises des contes en anglais» par les «Original French Transcriptions», adaptation nécessitée par la transposition du livre en langue anglaise, on note la suppression du «glossaire» (ch. 16 de l'édition française) qui donnait l'équivalent français des mots populaires franco-terre-neuviens. Le lecteur anglophone, qui ne dispose désormais pas de cette aide supplémentaire, souvent utile quoique bien imparfaite, aura fort à faire pour ne pas se perdre, dans le long chapitre 13 (pp. 277-358), parmi les bizarreries orthographiques inventées par l'auteur pour rendre approximativement la langue de ses informateurs: *argret* (regret), *armelle* (mamelle), *challner* (briller), *extrominaire* (extraordinaire), *ledgume* (légume), *lette* (lettre; lait), *ouoyage* (voyage), *puttin* (pouding), *raponde* (répondre),

*tchuisse* (cuisse), *zusses* (sourcils). Étant donné l'étroite parenté des deux versions de ce livre et pour la commodité des lecteurs de cette revue, nous ferons toujours un double renvoi: *F* pour l'édition française; *A* pour la traduction anglaise.

### La méthode

Comme dans la première édition, l'auteur maintient sa dédicace à Luc Lacourcière (1910-1989) qu'il «considère comme un père spirituel» et à qui il rend cet hommage: «Son travail, dont la récapitulation sera le *Catalogue raisonné du conte populaire français en Amérique du Nord*, incorporera la quasi-totalité des collections importantes (et moins importantes) de contes français, et sera sans aucun doute le plus grand monument du folklore canadien du siècle.» (*F*, p. 18; *A*, p. 15). En outre, il tient à situer sa recherche dans la continuité des travaux de ce maître, comme de ceux d'Alcée Fortier et de Marius Barbeau, en dépit de la nouveauté de son approche théorique, le contextualisme, dont il résume ainsi le projet: «recréer, dans la mesure du possible, tout l'événement narratif, y compris les pauses, les hésitations, les corrections, les interruptions, les apartés, voire les coups de téléphone. La narration, c'est non pas un fait isolé, mais bien la manifestation synchronique d'un phénomène diachronique qui existe dans des contextes variables physiques et humains.» (*F*, pp. 17-18; *A*, p. 15).

Pour ce faire, Gerald Thomas entreprend d'abord de décrire la tradition narrative de l'îlot français de la presqu'île de Port-au-Port, et de mettre en évidence les pressions diverses qui se sont exercées sur elle, notamment l'assimilation anglaise venue par l'installation à proximité d'une base aérienne étatsunienne et la pénétration dans les foyers de la télévision, puis, en centrant son étude sur les habiletés d'exécution des interprètes, de montrer l'action des deux traditions narratives qu'il a identifiées.

Remarquons qu'il met davantage l'accent sur la communication du message que sur le contenu et l'adaptation locale du message traditionnel transmis. Ainsi, à la diachronie, l'auteur préfère nettement la synchronie.

### Les deux traditions

La thèse, qui occupe le premier tiers de la publication, développe la théorie des deux traditions. L'auteur assise son système sur la constatation suivante qu'il fit à plusieurs reprises au cours de ses enquêtes: même si un informateur a un bon répertoire de contes populaires, il refuse le plus souvent de se dire «conteur», restreignant ce terme, propose Thomas, au «conteur public» (*F*, pp. 55-56; *A*, p. 44). D'où la distinction qu'il établit entre «tradition publique» et «tradition privée», de laquelle il tire un certain nombre de traits caractéristiques (*F*, pp. 59-64; *A*, pp. 46-49) que voici. Le conteur public jouit d'une telle réputation; il possède un bon répertoire de contes, merveilleux surtout, ordinairement de plus de trente minutes, dont il manipule adroitement les techniques verbales (respect

du rythme ternaire et des formules rituelles) qu'il accompagne d'une gestuelle élaborée; il exerce son art au cours des veillées devant un public adulte, composé de parents et de voisins venus l'entendre religieusement comme on assiste à un spectacle, car c'est un maître de l'interprétation. Le conteur privé, par contre, n'est pas reconnu, d'où la difficulté de le découvrir et, le cas échéant, de le faire raconter; son répertoire est moins étendu et composé de versions abrégées de genres divers, dont il omet régulièrement des détails; amateur, il raconte à la veillée, sans cérémonie et avec une gestuelle limitée, devant la famille, en présence donc des enfants, après force cajoleries, souvent avec moult hésitations, ce qui l'amène à tolérer les échanges parfois macaroniques avec l'auditoire; son histoire vaut plus par le contenu que par sa forme orale.

L'auteur a choisi, pour illustrer la tradition publique, le «conteur» Émile Benoit de l'Anse-à-Canards; Blanche Ozon et Angèle Kerfont, de Cap-Saint-Georges, représentent, pour leur part, la tradition familiale ou privée. Or, — et c'est là que le bât blesse — ou l'échantillonnage n'est pas suffisamment représentatif ou le modèle théorique manque de raffinement, toujours est-il que les témoins assignés se révèlent peu conformes aux définitions proposées. Monsieur Benoit a un répertoire restreint (*F*, p. 184; *A*, p. 135), composé de trois contes merveilleux assez longs, de cinq contes facétieux et de quatre anecdotes légendaires variant de quatre à vingt-cinq minutes; de plus, il n'a pas la réputation de conteur, ce qui devrait normalement le rattacher à la tradition privée. «Étrange paradoxe, donc, conclut lui-même l'auteur, que de choisir, pour illustrer la tradition publique du conte, un homme qui n'a jamais eu la réputation d'être conteur.» Mais il se considère aussitôt justifié par l'excuse suivante: «Comme il nous dira lui-même, Émile Benoit aurait pu devenir conteur public.» (*F*, p. 122; *A*, p. 90). Pourtant, Angèle Kerfont, la «vedette du conte» au dire de l'auteur, a fait montre d'un répertoire plus étendu: quinze contes de six à vingt-six minutes, dont douze sont des récits merveilleux. Paradoxe pour paradoxe, elle pourrait, selon les règles de Gerald Thomas, prétendre tout autant au titre de «conteuse publique», même si elle n'a jamais conté hors du cercle familial.

Voilà qui nous apprend peut-être l'existence de paliers intermédiaires entre les traditions extrêmes annoncées, car un même conteur peut facilement passer d'une tradition à l'autre, selon qu'il conte à ses camarades de travail, comme on le voyait naguère dans les chantiers forestiers par exemple, ou aux membres de sa famille; c'est ce que fait Émile Benoit, «conteur public», en contant privément ses contes à Gerald Thomas. De plus, il faut dissocier la maîtrise de cet art verbal, dit «de tradition publique», de l'importance du répertoire, de la catégorie et de la durée des contes, de même que d'éléments accessoires tels la gestuelle, parce que ces caractéristiques n'influent pas toujours ou bien peu sur la prestation du conteur; d'ailleurs, des conteurs «de tradition privée» jouissent aussi de ces mêmes qualités, comme il appert par les récits des conteuses Ozon et Kerfont. Décidément, les assises sont ici mouvantes.

### La cajolerie

Pour clore cette question, deux observations s'imposent encore à propos de la cajolerie et du discours macaronique ou bilingue. Notons que, pour «recréer l'événement», l'auteur disposait de données plutôt minces à nos yeux: trois séances de narration tenues en l'espace d'un mois (les 21 décembre 1972, 3 et 19 janvier 1973) totalisant sept heures d'enregistrement. La cajolerie dont l'auteur fait tant de cas semble bien davantage liée au statut de l'enquêteur qu'à celui de la conteuse de tradition privée: le simple fait d'être un homme, étranger au milieu, bien instruit et parlant le «français de France» expliquerait les divers refus de Mme Kerfont: refus de conter au départ (par timidité bien naturelle, mais elle ne peut guère s'y dérober puisque son amie l'a déclarée), de conter des contes longs ensuite (même si elle dit les aimer) et de conter en français enfin (par conscience de parler un français moins châtié que l'enquêteur). Pour M. Benoit, dont les huit entrevues se sont étalées sur trois ans (de 1978 à 1981), la différence de sexe ne jouait pas et la connivence fut alors plus normalement établie.

### Le discours macaronique

Quant à l'interprétation macaronique, elle pose également problème. Des trente-trois contes originaux, dix-sept ont été contés en anglais et seize en français. Blanche Ozon contait exclusivement en français (sept contes), son amie, Angèle Kerfont, exclusivement en anglais (quatorze contes) et Émile Benoit, le plus souvent en français (neuf contes), mais parfois en anglais (trois contes).

A première vue, la tradition narrative bilingue se vérifie. En effet, Mme Kerfont et M. Benoit peuvent conter en anglais. Néanmoins, on doit aussi tenir compte d'un autre facteur: l'incitation à utiliser une langue plutôt qu'une autre. Dans le premier conte présenté, «le Devineur», Émile Benoit avait lancé son récit en français, mais il fut aussitôt interrompu par ces mots de l'enquêteur: «It's in English now.» (*F*, p. 296; *A*, p. 220). Et le conte se poursuit en anglais pour le bénéfice de «quelques étudiants de folklore qui connaissaient mal le français» (*F*, p. 299; *A*, p. 222).

Le cas de Mme Kerfont est autrement plus pathétique. Après avoir confié à l'enquêteur et à sa compagne qu'elle ne peut apprendre d'histoires en anglais, elle se corrige en disant qu'elle apprend plus rapidement des histoires en français qu'elle peut alors raconter en anglais. Et elle ajoute que, si elle pouvait parler le bon français, ce serait encore mieux; elle nuance toutefois cette affirmation en disant que ses histoires, parfois, elle ne les raconte pas en anglais, qu'elle peut les raconter en français, ce que confirme sa compagne, et qu'elle a même recours au français dans ses contes quand elle ne peut prononcer correctement les mots anglais (*F*, p. 118; *A*, p. 87). Ici, il est surprenant que l'enquêteur, qui a une grande expérience de terrain, n'ait pas compris que la conteuse lui avouait sa capacité de conter en français et qu'elle n'attendait de lui que des encouragements, ou des «cajoleries», pour s'exécuter. Conter en français après avoir été d'abord gênée de

le faire, n'était-ce pas là une conjoncture nouvelle, différente, inespérée, l'occasion unique et propice de pouvoir étudier le conteur et son art dans deux contextes linguistiques? Notre contextualiste n'a visiblement pas saisi le message puisqu'il se contente alors de gloser sur la plus ou moins grande facilité des Franco-Terre-Neuviens de s'exprimer en français, ce qui expliquerait «que le contexte macaronique est si répandu». On aurait plutôt souhaité que l'auteur s'interrogeât sur le fait qu'elle «parle couramment les deux langues», qu'elle a appris ses contes en français et les raconte en anglais (*F*, pp. 111-112; *A*, p. 82). «En français. ça va mieux. C'est une histoire française», disait Mme Kerfont (*F*, p. 114; *A*, p. 84). Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce contexte macaronique, assurément bien réel, n'en doutons pas, s'avère entretenu par l'enquêteur qui n'y a malheureusement pas détecté toutes les nuances qui s'offraient à lui.

### Les contes et leur transcription

La partie documentaire, les contes eux-mêmes, occupe près des deux tiers de l'ouvrage (*F*, pp. 187-442; *A*, pp. 137-358) comparativement au tiers réservé à l'exposé de la thèse de l'auteur (*F*, pp. 51-186; *A*, pp. 41-136). Le texte demeure ainsi, comme chez ses prédécesseurs folkloristes, prédominant. On peut présumer que l'ordonnance choisie est chronologique, bien que l'auteur n'indique pas toujours clairement la date de l'enregistrement. Pour faciliter la consultation de cet important corpus, il aurait toutefois été préférable d'intégrer les listes de contes à la table des matières au lieu de les faire figurer en tête des chapitres 11 (*F*, pp. 201-202; *A*, pp. 149-150) et 12 (*F*, pp. 295-296; *A*, p. 219).

Gerald Thomas, on l'a vu précédemment, préconise une transcription très détaillée, ponctuellement collée à «l'événement narratif». Aussi, ne nous fait-il grâce de rien: parole, hésitation, bruit ou interférence; il rapporte tout, même les dialogues de sourds entrecoupés de «Hein?» et de «Ouais», et les acquiescements réciproques du genre: A.- «Ouais, ouais». B.- «Ouais, ouais.» Tout y est scrupuleusement consigné parce que tout serait porteur de contexte et que la «précision scientifique» réclamerait une telle «approximation du langage» (*F*, pp. 188-189; *A*, p. 138).

La seule difficulté de cette méthode «exemplaire» est son illisibilité qui décourage le lecteur, même le plus volontaire et le plus patient, de lire les textes ainsi soumis à sa moulinette. Nous en épingleons ici quelques brefs spécimens: «Pis i cartchulait asteure quoi-ç-qu'il allait faire» (*F*, p. 315; *A*, p. 327). «Là. «Asteure» a dit — «là, ois-tu asteure?» a dit, «c'est cela» a dit, «ois-tu, t'as, t'as, t'as le, le, l'accis, l'axcisse [l'exercice]» a dit «ça ois-tu?» a dit — «tu commences à marcher» (*F*, p. 329; *A*, p. 336). «Fais pas ça, fais pus ça!» a dit «parce pt-ête bien pap et maman laimera pas d'quoi d'même» a dit.» (*F*, p. 331; *A*, p. 338). «Pis pas ienque ça alle ara dû m'appeler aussu - aussu - ara dû m'appeler «fou» a dit, «le, le, le n - toutes sortes d'affaires comme ça.» (*F*, p. 334; *A*, p. 340).

On se demande d'ailleurs pourquoi il se donne tant de mal pour le peu de cas qu'il fait de ces mots défigurés. Un brin sentimental, l'auteur croit que les Franco-Terre-Neuviens, à qui il destine son livre, liront les textes originaux et qu'ils ne leur préféreront pas les traductions, qu'il annexe pourtant, dans une forme «normalisée». Combien de lecteurs consentiront à lire, par exemple, le «Conte de la montagne nouère» (*F*, pp. 335-353) présenté tout d'un souffle, sans paragraphe aucun pendant dix-huit pages, à l'exception de la brève intervention de l'enquêteur qui, après seize pages, lance un: «Bon, vas-y.», indiquant un changement de ruban? Dans l'édition anglaise, curieusement, il parsème régulièrement ce même récit d'une quinzaine de «Hm» et de «Oui», à raison d'un ou de deux par page, presque en alternance, ce qui a pour effet de créer des paragraphes et de faire respirer le texte (*A*, pp. 247-262 et 340-353). L'auteur n'explique pas la raison de ces soudaines interpolations.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen de sa méthode de transcription, qui ne compte à peu près plus d'adhérents en Amérique française, sinon pour constater qu'elle ressemble curieusement aux premiers balbutiements des amateurs non éclairés par les lumières du contextualisme, ces «contextualistes sans le savoir» qui tentaient, avec les moyens d'il y a un siècle, d'attester des faits linguistiques avant l'ère du magnétophone. «La transcription d'un conte ne rend pas toujours justice au conteur, écrivait Luc Lacourcière. Ses gestes, ses intonations et, surtout, l'ambiance particulière où il entraîne son auditoire, ne sont guère communicables par le moyen ordinaire de l'écriture. Le conte écrit perd souvent de son lustre et de sa vérité.» Et la laborieuse transcription de Gerald Thomas n'échappe pas mieux que les autres à l'inéluctable trahison de l'oral par l'écrit sauf que, sous prétexte d'enrayer une «crise d'éditite», elle déleste sur le lecteur un travail d'édition qui revenait au transcripteur (*F*, pp. 174-175; *A*, pp. 128-129).

### Les commentaires

Les commentaires qui suivent chacun des contes se divisent en deux parties. La première précise des détails relatifs à l'exécution et, plus rarement, à la source du conte; la deuxième donne les références aux catalogues internationaux des contes (Aarne-Thompson) et des motifs (Thompson) de même qu'aux catalogues nationaux de la francophonie, de la France (Delarue, Delarue-Tenèze) et du Canada (Lacourcière), révélant ainsi toute l'importance que l'auteur attache au contexte international. La présence en appendice d'un index des types et des motifs (*F*, pp. 443-452; *A*, «Tale Types and Motifs», pp. 359-365) confirme cet effort de contextualisation internationale des contes franco-terre-neuviens. On regrette cependant qu'il n'ait pas réuni dans sa conclusion les leçons générales auxquelles ses commentaires particuliers auraient dû le conduire, car l'énumération des types et des motifs peut paraître, à la lecture, lourde, accessoire, voire stérile, si elle n'est justifiée par une quelconque mise en situation. De même, l'absence de comparaison avec d'autres versions canadiennes, principalement acadiennes

et même franco-terre-neuviennes, le prive de considérations circonstanciées plus subtiles. Par exemple, il eût été éclairant de connaître le résultat de ses cueillettes récentes sur le conte populaire français à Terre-Neuve, puisqu'il fait ici et là allusion à certains de ses informateurs.

### Les mérites

Les mérites de cet ouvrage sont réels. En premier lieu, cette recherche porte sur un territoire à peu près inexploré et longtemps ignoré qui compte la plus petite minorité française du Canada. Kenneth Peacock y avait bien recueilli des chansons traditionnelles une quinzaine d'années plus tôt, mais il faut souligner que Gerald Thomas est le premier à y avoir enregistré, documenté et maintenant publié des contes en nombre relativement important. Cette découverte que les travaux de l'auteur ont mis en évidence est à elle seule un événement tout à fait digne de mention de nos jours où les enquêtes folkloriques, spécialement celles sur le conte populaire français, émergent à peine d'une léthargie qui se prolongeait d'une façon inquiétante. Nous lui en savons gré.

En second lieu, la mise en contexte qu'il présente de cette population mixte, issue des descendants de déserteurs français et d'exilés acadiens, éclaire son évolution tant historique que culturelle, depuis son installation à la fin du dix-huitième siècle jusqu'à sa renaissance vers les années 1975. De ce point de vue, on déplore l'absence d'une mise à jour pour les vingt dernières années, comme celle à laquelle il a récemment collaboré pour *le Monde diplomatique* (Paris, vol. 42, no 480, janvier 1995, p. 28), car elle ferait mieux voir comment les difficultés présentes des pêches et d'éventuelles exploitations pétrolières menacent encore la culture des Franco-Terre-Neuviens.

Enfin, l'auteur décrit très bien sa rencontre des conteurs, leurs réactions devant l'enquêteur et le climat qui régnait au cours des entrevues. En ce sens, il informe adéquatement son lecteur et l'éveille ainsi à des enjeux qui, même si ces données leur importaient tout autant, n'ont pas souvent fait l'objet d'une aussi grande attention dans les écrits de ses prédécesseurs. Il faut rappeler à ce sujet l'insistance que mettait Luc Lacourcière à dépêcher sur le terrain les étudiants qu'il dirigeait afin qu'ils prennent un contact direct avec le phénomène de la tradition orale et les conteurs qui en sont les agents, tout comme l'importance qu'il attachait à la qualité de leurs relations et aux propos des conteurs, aux circonstances de la transmission des contes et même à la reprise des mêmes récits dans des contextes différents. Ce dernier exemple ne semble guère avoir profité à Gerald Thomas qui n'a pas jugé bon reprendre ses enregistrements (il n'en dit rien en tout cas) pour mesurer la performance de ses témoins en des contextes différents.

En somme, ce livre demeurera parmi les ouvrages importants du siècle dans le domaine du conte populaire français en Amérique du Nord, moins par la méthode



qui ne parvient pas tout à fait à prouver ce que l'auteur voudrait, que par les récits qu'il nous fait découvrir. Qu'importe en fin de compte puisque les théories sont éphémères et les documents, durables.

Jean-Pierre PICHETTE  
Département de folklore et ethnologie  
Université de Sudbury, Ontario

---

Carolyn HAN, Jay HAN (translator), and Li JI (illustrator), *Why Snails Have Shells: Minority and Han Folktales of China*, (Honolulu, University of Hawaii Press, 1993, pp. vi+73, ISBN 0-8248-1505-X)

There is much to recommend this charming book amongst the proliferation of works of/on folklore for children in recent years. First, it has strong aesthetic appeal for both children and adults: the design is clever, with a recurring and eye-catching turquoise used on the cover, for the titles and frequently in the illustrations; the print is easy to read yet not specific to children. Most important, though, are the illustrations—strong, evocative works which resonate with and truly illuminate the text to the extent perhaps of reinserting an element of the sardonic wit of tradition that seems to have been somewhat dulled in translation. It is this humour that without doubt has made the wisdom of these twenty fables and aetiological tales more accessible and their overt didacticism more palatable in the telling.

The volume is a handsome one, worthy of note and certain of an overall positive evaluation in terms of the criteria for the Aesop Prize, awarded annually since 1992 by the Children's Folklore Section of the American Folklore Society for a work or works that best incorporate(s) folklore into a book published in English for children and young adults. With respect to three of the five criteria, Han's book is particularly strong: the marriage of the text and illustrations is such that the work definitely meets the high standards of the best of children's literature and has strong appeal to the child reader; folklore is central to both the text and the illustrations; and the reader's understanding of folklore is enhanced by the book as the book is clearly enriched by the folklore. It is regarding the other two criteria that the weaknesses—not damning, but present—in the book emerge.

For the Aesop Prize, it is important that the folklore contained in the book should accurately present or reflect the cultural worldview of the people whose folklore it is. The stories do represent the worldview of some minorities in China,